JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

SALLES DES FÊTES WELONA HOUSE

98 90 46 40

FENOUSE

Appartements & Chambres meublés

P. 03

98 90 46 40

AVEC LA NOMINATION PROCHAINE DES MINISTRES CONSEILLERS

TALON actionne sa mac politique pour 2026

- Un remaniement technique en vue

AUDIENCE AU PARLEMENT

VLAVONOU échange avec Dr Alvaro BERMEJO, DG de la Fédération internationale pour

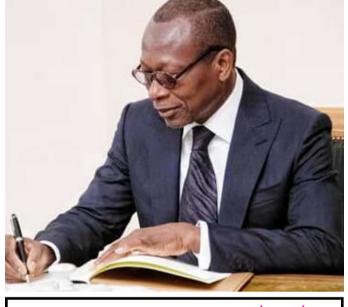
la Planification familiale

Une forte délégation conduite par le Dr Alvaro BER-MEJO, Directeur général de la Fédération internationale pour la Planification Familiale a été reçue par le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU dans la matinée de ce lundi 5 février 2024 au Palais des Gouverneurs...





TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE DU PRINTEMPS CHINOIS 2024



3 ministres nommés au conseil de supervision du CNIN(ex-OCRC)

RENTRÉE LOCALE DE LA JCI ABOMEY-CALAVI UBORA

LE Mandat 2024 de l'engagement lancé

L'

Porto-Novo et Ouèssè accueillent les bus ce mardi

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Orden Alladatin rappelle les avantages de la loi de 2019

Au Bénin, la proposition de loi portant révision de la constitution est sur toutes les lèvres. Dans la presse et sur les réseaux sociaux, d'aucuns préfèrent parler d'une "énième" révision après celle opérée en 2019. Un mot que n'apprécie visiblement pas Orden Alladatin.

nterrogé par un média de la place, le député de l'Union progressiste le renouveau a désapprouvé le groupe de mot "énième révision de la constitution". "Il ne s'agit pas d'une énième révision de la constitution", martèle t-il.

Pour lui, la constitution n'a subit qu'une seule révision depuis son adoption en 1990.

Rappelant que la constitution n'est pas la Bible ou le Coran, le président de la commission des lois soutient qu'un toilettage de la loi fondamentale peut s'avérer nécessaire. C'est ce qui justifie la révision de la constitution de 2019 opérée par un parlement acquis à 100% à la cause du président Talon,

soutient le député de l'UP le ral, ayant sa source dans la Renouveau.

Orden Alladatin en profite pour mettre en avant les bienfaits de la consitution revisée. Sans être exhautif, il cite: l'instauration de la discrimination positive au profit des femmes pour le poste de député, l'abolition de la peine de mort, la réduction des mandats de député à trois, l'institution des élections générales, ...

Et de lancer "nous n'avons rien fait de mal".

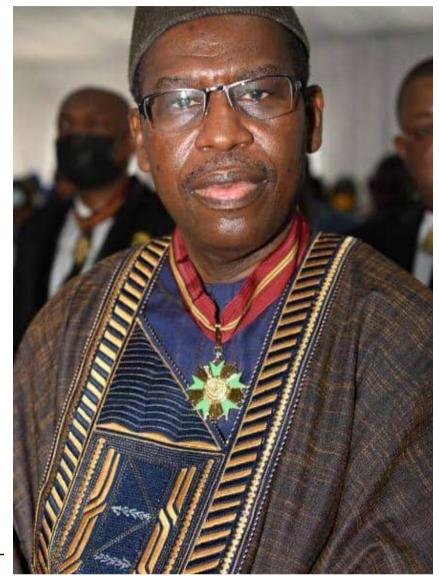
S'agissant de l'initiative du député Assan Séibou, le président de la commission des lois a avancé que cela se justifie par le réajustement du calendrier électoconstitution.

Pour balayer les craintes liées à l'éventualité d'un troisième mandat, il assure que ce réajustement n'ouvre pas la voie à une nouvelle république, avant d'ajouter que la disposition "nul ne peut faire plus de deux mandats dans sa vie" est maintenue dans le texte proposé.

Toutefois, le député de la mouvance présidentielle dit comprendre les "agitations politiques' sur la question".

A la question de savoir ce qui sera fait si l'initiative ne recevait pas l'aval de la majorité nécessaire, Orden Alladatin lâche " si nous n'avons pas le consensus, à l'impossible, nul n'est tenu".

<u>D. R.</u>



<u>ALLADA</u>

Incendie dévastateur de matériels électriques

ne tragédie a frappé le Collège d'Enseignement Général (CEG1) d'Allada, dans le département de l'Atlantique ce dimanche 04 février ravagé une partie de l'établissement dans la matinée, prenant origine au sein de la base de l'entreprise Vinci Énergies.

Selon les informations, les

dégâts sont considérables, avec des rapports indiquant des effondrements de clôtures, des motos et des véhicules endommagés par les raient être impliqués, sugflammes.

2024. Un violent incendie a L'ampleur de la catastrophe ne s'arrête pas là à en croire les témoins. Des équipements électriques de grande valeur appartenant à l'entreprise ont été réduits en cendres, estimés à des

centaines de millions de francs CFA.

Selon nos investigations, des actes criminels pourgérant un possible vol de matériel suivi d'un incendie délibéré pour dissimuler les preuves ou pour fuir les conséquences judiciaires.

Dans ce contexte, la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) doit agir rapidement en interrogeant tous les membres du personnel de l'établissement, depuis les gardiens jusqu'aux hauts agents de la maison. Il est impératif d'élucider les circonstances de cet incident tragique et de traduire en justice les responsables de ces actes répréhensibles.

SOURCE EXT.



ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin Email: lemblèmedujour@gmail.com Tel: +229 98904640

> **PRODUCTION: Ets EMERIC PRODUCTION**

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Emeric Joël ALLAGBE Tél.: +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT: Tél.: (+229) 55499999 / 55500707

> REDACTION **Emeric Joël ALLAGBE** Aimé HOUENOU **Eric OBINTI**

> > PHOTOS: Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME: G. A. DANSOU



LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ AU BÉNIN

Talon nomme 3 ministres au sein du conseil de **Supervision du CNIN (Ex OCRC)**

Le chef de l'Etat a nommé par décret des membres du Conseil de Supervision du Centre National d'Investigations Numériques (CNIN). Le CNIN a été créé pour reprendre les attributions de l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité (OCRC) et une partie de celles de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) relatives à la cybercriminalité.

Centre National d'Investigations Numériques (CNIN) ADAM SOULE ZOUMAest composé de cing (05) ROU, Ministre du Numérimembres nommés par décret que et de la Digitalisation ; en date du 18 janvier 2024. Les personnalités nommées sont : Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre blique et Monsieur Laurent de l'Economie et des Finances. Ministre d'Etat : Monsieur Yvon DETCHENOU,

Conseil de Supervision du de l a Justice et de la Législation; Madame Aurelie Monsieur Bertin BADA, Directeur du Cabinet militaire du Président de la Répu-ZOMAHOUN, Directeur des Services de Liaison et de la Documentation.

I faut préciser que le Garde des Sceaux, Ministre Le 29 novembre 2023, le gouvernement a mis en place le Centre National d'Investigations Numériques (CNIN) en vue d'atteindre plus d'efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité, Au Bénin, la création du CNIN vise un cyberespace sain dans le pays. Créé sous les cendres de l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité (OCRC)

dont il reprendra les attributions en plus d'une partie de celles de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) relati-

ves à la cybercriminalité, le CNIN dispose de missions plus élargies et de compétences multiples

<u>S.E.</u>

3

AVEC LA NOMINATION PROCHAINE DES MINISTRES CONSEILLERS

TALON actionne sa machine politique pour 2026

En prenant le décret instituant le collège des ministres conseillers à moins de deux ans de la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, le Président Patrice Talon passe à la vitesse de croisière en misant plus sur la politique. Lui qui, jusque-là, est resté droit dans ses bottes en mettant un point d'orgue sur la technocratie au détriment du politique dans sa gouvernance. Ce faisant, il accède finalement aux aspirations légitimes de l'ensemble des formations politiques qui soutiennent son action.

ous les regards sont soutiens politiques. zone de confort pour reconnaître finalement, l'importance du rôle de la classe politique et associer directement les partis politiques dans sa gestion.

Avec ce décret, le Président qui a, pendant longtemps été mal compris et parfois critiqué dans les couloirs par ses mêmes soutiens pour avoir toujours faire confiance aux technocrates dans son gouvernement et dans les autres structures de l'appareil de l'État au détriment des cadres des partis politiques, peut se retrouver en odeur de sainteté avec ses

donc tournés vers La nomination des ministres les Présidentielles de conseillers est une excel-2026. Il faut se réjouir que lente trouvaille pour conten-Patrice Talon soit sorti de sa ter les alliés politiques qui ont surtout souffert depuis 2016 des réformes pertinentes qui ont parfois bousculé intérêts de quelques uns parmi eux. Oui! comme la majorité de la population. ces hommes politiques ont aussi supporté les corrolaires de ces réformes dans leurs affaires. Il ne peut en être autrement, on ne fait pas des omelettes sans casser les oeufs. Il y a un prix à paver pour les réformes. Ils ont longtemps attendu, c'est le moment pour eux de souffler. Et c'est avec un grand soulagement que les députés et anciens minis-



tres qui croyaient ne pouvoir plus rien espérer de la gouvernance de Talon vont accueillir cette réforme à leur avantage.

Ils n'en demandaient pas mieux au chef de la mouvance présidentielle, Patrice Talon qui en bon Père de famille vient de leur retourner l'ascenseur. Avec cette énième réforme, Talon ouvre une porte pour le positionnement des cadres compétents des blocs soutenant son action, les anciens ministres et députés

de la mouvance qui n'ont pu se faire élire et surtout les déçus du camp de la rupture que le Président peut encore récupérer dans ce collège de ministres conseillers afin d'éviter leur basculement dans le camp adverse.

En politique, c'est l'addition et la multiplication qui comptent. Et Patrice Talon vient

de prendre une sérieuse option pour 2026. Là dessus, la nomination très prochaine de ce collège de ministres au delà de son objectif administratif, produira en n'en point douter les effets positifs au sein de la mouvance présidentielle. Cela peut remobiliser la troupe et la mettre en ordre de bataille pour les joutes électorales de 2026.

Éric OBINTI

REMANIEMENT TECHNIQUE EN VUE

Talon nomme bientôt des ministres conseillers

Avec le décret N° 2024-006 du 09 Janvier 2024, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du collège des ministres conseillers, l'ossature du gouvernement connaitra quelques modifications. Les ministres sectoriels resteront en place et assureront le volet technique de l'action du gouvernement. Aux ministres classiques s'ajouteront bientôt, les ministres conseillers qui eux seront directement dépendant de la Présidence de la République.

un collège de ministres conseillers se présente comme une structure qu'on peut appeler un gouvernement politique, puisqu'il donne prérogatives aux partis politiques de proposer des cadres qui seront nommés par le Président de la République.

Le collège des ministres conseillers aura une double mission : contribuer à la définition de la politique gouvernementale et veiller à l'application concrète du programme d'action gouvernement.

Les ministres Conseillers

e décret qui institue ont pour rôle de participer activement à l'élaboration des politiques sectorielles, à la préparation des discours politiques, et à la proposition des solutions adaptées aux divers enjeux rencontrés par l'État. Ils assurent également le suivi des projets gouvernementaux et la coordination avec les différentes cellules de suivi de la Présidence et les ministères sectoriels.

> Dans la perspective de ce remaniement, il est à espérer que certains ministères qui gardent un portefeuille lourd, comme par

exemple l'actuel Ministère du cadre de vie qui enbrasse cinq domaines, soient détachés. En effet, on se rappelle que suite aux derréaménagements, niers avec la sortie du gouvernement des anciens ministres Dona Jean-Claude Houssou et Hervé Hêhomey, les travaux publics et les transports ont été confiés au ministre du cadre de vie et le Ministère des mines et de l'énergie a été aussi divisé avec la création d'un secrétaire d'État à l'énergie. C'était fait dans un souci de restructuration.

Dans l'idée de créer un gou-

vernement politique et plus élargi pour faire participer ses soutiens, le Président Talon peut aussi faire revenir ces anciens portefeuilles

ministériels. Cela permettra de pourvoir à plus de places techniques pour les cadres politiques.

Éric OBINTI

POLITIQUE/NOMINATION PROCHAINE DES MINISTRES CONSEILLERS

Les anciens députés et ministres bientôt contentés

En prenant le décret instituant le collège des ministres conseillers à moins de deux ans de la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, le Président Patrice Talon accède finalement aux aspirations légitimes de l'ensemble des formations politiques qui soutiennent son action.

Patrice Talon soit sorti associer directement les

faut se réjouir que partis politiques dans sa gestion.

de sa zone de confort Avec ce décret, le Présipour reconnaître finale- dent qui a, pendant longment, l'importance du rôle temps été mal compris de la classe politique et et parfois critiqué dans les couloirs par ses mê-



mes soutiens pour avoir toujours faire confiance technocrates dans aux son gouvernement dans les autres structures de l'appareil de l'État au détriment des cadres des partis politiques, peut se retrouver en odeur de sainteté avec ses soutiens politiques.

La nomination des ministres conseillers est une excellente trouvaille pour contenter les alliés politiques qui ont surtout souffert depuis 2016 des réformes pertinentes qui ont parfois bousculé les intérêts de quelques uns parmi eux. Oui! comme la majorité de la population, ces hommes politiques ont aussi supporté les corrolaires de ces réformes dans leurs affaires. Il ne peut en être autrement, on ne fait

pas des omelettes sans casser les oeufs. Il y a un prix à payer pour les réformes. Ils ont longtemps attendu, c'est le moment pour eux de souffler. Et c'est avec un grand soulagement que les députés et anciens ministres qui croyaient ne pouvoir plus rien espérer de la gouveravantage.

Ils n'en demandaient pas mieux au chef de la mouvance présidentielle, Patrice Talon qui en bon Père de famille vient de leur retourner l'ascenseur. Avec cette énième réforme, Ta-Ion ouvre une porte pour positionnement des cadres compétents des blocs soutenant son action, les anciens ministres et députés

de la mouvance qui n'ont pu se faire élire et surtout les déçus du camp de la rupture que le Président peut encore récupérer dans ce collège de ministres conseillers afin d'éviter leur basculement dans le camp adverse.

En politique, c'est l'addition et la multiplication qui nance de Talon vont ac- comptent. Et Patrice Talon cueillir cette réforme à leur vient de prendre une sérieuse option pour 2026. Là dessus. la nomination très prochaine de ce collège de ministres au delà de son objectif administratif, produira en n'en point douter les effets positifs au sein de la mouvance présidentielle. Cela peut remobiliser la troupe et la mettre en ordre de bataille pour les joutes électorales de 2026.

Éric OBINTI

DÉCRET RELATIF À LA CRÉATION DU COLLÈGE DES MINISTRES CONSEIL

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 - 006 DU 09 JANVIER 2024 attributions, organisation fonctionnement du Collège des ministres conseillers à la Présidence de la République.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT. CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019;
- la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République, tel que modifié par le décret n° 2023-692 du 20 décembre 2023 ;
- proposition du Président de la République,
- Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 janvier 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Il est créé à la Présidence de la République du Bénin, un Collège des ministres conseillers, placé sous l'autorité du Chef de l'Etat.

Le Collège des ministres conseillers à la Présidence de la République comprend des ministres conseillers

La liste des secteurs de l'action gouvernementale couverts par les ministres conseillers est fixée par décret du Président de la République

Le ministre conseiller a pour mission de contribuer d'une part, à la définition de la politique du Gouvernement et, d'autre part, au suivi de la mise en œuvre du programme d'actions et des initiatives du Gouvernement.

A ce titre, il:

- participe à l'élaboration des politiques sectorielles ;
- contribue à la préparation des discours politiques dans lesquels il fait valoir les idées, les options et les opinions du Gouvernement, de manière à informer la population et à lui expliquer certaines prises de position du Gouvernement ;
- se renseigne et prend en considération tous les éléments d'une situation donnée afin d'être en mesure de proposer des solutions pertinentes au Chef de l'Etat ;
- assure le suivi sur le terrain, de l'exécution des décisions et des directives du Chef de l'Etat et le traitement des dossiers soumis au cabinet du Chef de l'Etat ;
- fait le suivi de la mise en œuvre des projets, réformes, programmes et initiatives du Gouvernement, en relation avec les cellules de suivi de la Présidence de la République, les ministres sectoriels et les entités en charge de l'exécution du programme d'actions du Gouvernement;
- participe à la préparation des décisions du Conseil des Ministres. A cette fin, il est membre du Comité interministériel et participe aux réunions initiées par le Président de la République ou les ministres sectoriels ;
- effectue toute autre activité à la demande du Chef de l'Etat

Article 4

Le ministre conseiller est un collaborateur du Président de la République.

Il est nommé par décret du Président de la République, sur proposition des partis politiques membres de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale ou qui soutiennent l'action gouvernementale.

5

Article 5

Le Collège des ministres conseillers est dirigé par un Coordonnateur désigné par le Chef

Le Coordonnateur a pour rôle principal de suivre la mise en œuvre des programmes d'activités des ministres conseillers.

Le Coordonnateur du Collège des ministres conseillers participe aux réunions, séminaires et activités du Conseil des Ministres, à l'instar des membres du cabinet du Président de la République.

Le Collège est doté d'un secrétariat administratif qui assure également l'interface avec les autres services supports administratifs de la Présidence de la République.

Article 6

Les frais de fonctionnement du Collège des ministres conseillers sont inscrits sur une ligne spécifique du budget de la Présidence de la République.

Les autorités politico-administratives, les directeurs départementaux des secteurs concernés ainsi que les préfets de département sont chargés de faciliter aux ministres conseillers, l'accomplissement de leur mission sur le terrain.

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 janvier 2024

Par le Président de la République Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - C.COM 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - SGG 4 - MEF 2 - AUTRES MINISTERES 21 - SGG 4 - JORB 1.

BÉNIN

Le Gouvernement dissout l'ABERME, Ellen Tognisso Adjahi nommée liquidatrice

À travers un décret pris, le Gou- tivités et le patrimoine de l'ABERvernement a dissout l'Agence béninoise d'électrification rurale et de maîtrise d'énergie (ABERME) et l'expert comptable Ellen Tognisso Adjahi est nommée comme liquidatrice.

dotée de la personnalité morale et de l'autonomie organisationnelle et financière, cette agence a été dissoute par le gouvernement. Selon l'article 3 du décret de la dissolution, les ac-

ME « sont transférés à la Société béninoise d'énergie électrique, à l'Agence de Contrôle des installations électriques intérieures et à la Direction de la planification énergétique, de l'électrification rurale et de la réglementation ». réée le 30 avril 2009 et Par la même occasion, le gouvernement a nommé l'expertcomptable, Ellen Tognisso Adjahi comme liquidatrice. Elle dispose de six mois pour accomplir sa mission. Le décret précise, par ailleurs, que la liquidatrice, lors

de sa prise de fonction, doit produire une feuille de route de la mission. Cette feuille de route doit présenter « la méthodologie de travail et les modalités d'intervention à soumettre à la validation d'un comité interministériel de surveillance de la liquidation».

Ellen Tognisso Adjahi doit déposer, selon une périodicité fixée dans la feuille de route, « des rapports d'étape sur l'état d'avancement des opérations de liquidation et au terme de sa mission,

un rapport de clôture de la liquidation au comité interministériel de supervision de la liquidation».

Le gouvernement a aussi procédé à la nomination d'un comité interministériel de surveillance de la liquidation. Ce comité est composé d'un représentant du ministère en charge des Finances, d'un représentant du ministère de l'Énergie et d'un représentant du Bureau d'analyse et d'investigation.

<u>D. R.</u>

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

MESSAGE

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House» ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

Renseignements et réservations au +229 98904640 / 55499999 / 55500707







GUEST HOUSE FENOU

Appartements & Chambres meublés

98 90 46 40





ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa. Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40









ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

ASSEMBLÉE NATIONALE

Dr Alvaro BERMEJO, Directeur général de la Fédération internationale pour la Planification Familiale au cabinet du Président VLAVONOU

conduite par le Dr Alvaro BERMEJO, Directeur général de la Fédération internationale pour la Planification Familiale a été reçue par le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVO-NOU dans la matinée de ce lundi 5 février 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Cette visite a pour objectif essentiel de remercier les différentes autorités du Bénin en l'occurrence le Président de l'Assemblée nationale pour toutes les actions entreprises pour le bien des femmes et surtout pour l'avancement des questions sexuelles et reproductives.

À la presse parlementaire, Dr Alvaro BERMEJO, Directeur général de la Fédération internationale pour la Planification Familiale a dit toute sa satisfaction après les échanges avec le Président Louis Gbèhounou Vlavonou: «...Nous sommes venus pour remercier les différentes autorités du

ne forte délégation pays notamment le Président de l'Assemblée nationale pour toutes les actions qui ont été menées pour le bien-être des femmes et pour l'avancement des questions sexuelles et reproductives surtout depuis décembre 2021 où il y a eu le vote de la loi qui a permis à ce que les conditions des femmes et des filles soient améliorées. Nous sommes également venus pour apprendre et comprendre le mécanisme qui a permis à ce que le Bénin soit cité en exemple quitte à ce que nous puissions prendre cet exemple et impacter, aider les autres pays à pouvoir trouver le mécanisme qui leur permettrait d'avoir des impacts aussi bien que des actions du Bénin. Nous pouvons dire que les objectifs fixés pour cette rencontre ont été atteints et même au delà de nos espérances parce que nous avons rencontré le président de l'Assemblée nationale qui à travers des actions au quotidien travaille pour le bien-être des





populations et des questions de développement de nos communautés. Il a été très agréable de voir également que le Président et l'Assemblée nationale apprécie le partenariat qu'il y

a entre l'Agence Béninoise pour la Planification Familiale (ABPF) et les différents députés. Donc nous sommes très heureux de voir que notre collaboration a un véritable impact

et nous sommes très impatients de continuer cette collaboration pour un meilleur impact de nos différentes communautés...»

POLO. A. (Source extérieure)





TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE DU PRINTEMPS CHINOIS 2024

Porto-Novo et Ouèssè accueillent les bus ce mardi

près les séances de aussi bien à Porto Novo qu'à Cotonou et Parakou qui ont connu le lancement officiel des projections cinématographiques, deux bus itinérants affrétés pour les projections des films dans le cadre de la tournée cinématographique ont tenu en haleine les participants des villes de Porto-Novo et de Savé ce lundi 05 Février. A Porto-Novo c'était dans le 1er arrondissement et à Savé dans le marché Adido. Les visiteurs ont eu l'occasion de suivre le même film A suivre

Savé.

Pour ce Mardi 06 Février, le bus de la partie méridionale qui est actuellement à Porto va v rester. Mais ce sera cette fois-ci à Djegan-Daho que se fera la projection.

Quant au bus qui a démarré à Parakou dans la partie septentrionale et qui a fait Savé ce lundi, il va retrouver dans la commune de Ouèssè ce mardi 06 sur le terrain de jeux de l'epp de Ouèssècentre.









🛟 Starīimes

Gangan P







REUSSIR O N G

RENTRÉE LOCALE DE LA JCI ABOMEY-CALAVI UBORA

Le mandat 2024 de l'engagement lancé

C'est parti pour le mandat 2024 de la Jeune chambre internationale Abomey-Calavi Ubora. Sous le haut parrainage de Monsieur Segbeyon Achille SONEHEKPON, Assistant en Chef du Président Mondial de la JCI et Parrain du mandat 2024 de la JCI Abomey-Calavi Ubora, les activités au titre de l'année 2024 ont été lancées ce dimanche 04 février 2024 dans l'arrondissement de Godomey, zone d'impact de l'institution.

oment solennel et édifiant et rassurant dont le rempli d'émotion pour le jeune Président investi il y a quelques mois de la JCI Abomey-Calavi Ubora Théodore Godovo KOUTON d'engager officiellement les membres de son Comité Directeur Local, ainsi que les membres de son Cabinet à travers la remise des lettres de mission.

Devant un parterre impressionnant de plus de 200 invités, diverses personnalités, responsables de la JCI à divers niveaux, parents et amis, le Président Théodore Godovo KOUTON dans une approche pédagogique claire, a exposé à l'assistance le Plan d'Action de la JCI Abo-

contenu et l'architecture révèlent des projets phares de l'organisation pour cette année civile 2024. « Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais» a martelé à l'entame de son discours de lancement le Président Théodore Godovo KOUTON. Selon lui, les projets retenus sont nombreux et vont impacter en 2024 la couche juvénile de notre pays. Entre autres. on pourrait citer: «Smart Search» destiné aux jeunes diplômé sans emplois, le projet « Bâtissons l'avenir avec l'énergie solaire», le projet « Jeunes et Responsables « qui s'occupera de la sensibilisation sur les mey-Calavi Ubora. Un Plan tests delectrophorese pour











les couples, le projet «Ubora Valentin's day» pour célébrer l'amour et enfin le projet «Ubora English Academy Class» pour ne citer que ceux là.....

Pour la circonstance, il faut préciser que cette cérémonie a été ponctuée par plusieurs allocutions notam-

ment celles du Parrain du Mandat et du Représentant national de la JCI. A noter que les assises ont pris fin par la signature de huit (08) partenariats au profit de l'organisation, ceci pour accroître la visibilité et la mobilisation des ressources financières.

S. Ext.

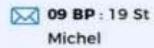


11



REPUBLIQUE DU BENIN OBSERVATOIRE DE LA DEONTOLOGIE ET DE L'ETHIQUE DANS LES MEDIAS

COMMUNIQUE N° 001/ODEM9/02-2024



L'Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les médias (ODEM), n'est associé ni de près, ni de loin à une quelconque déclaration sur le bien-fondé ou non de la révision de la constitution. Telle n'est pas notre mission. Il est juste de rappeler que l'ODEM est l'organe d'autorégulation des médias au Bénin. Il a le souci de mieux assurer la liberté de presse et le respect de la déontologie en la matière pour une pleine jouissance du droit du public à une information vraie. Créé par l'ensemble des associations professionnelles des médias depuis 1999, l'ODEM est une association à but non lucratif, autonome, indépendante de tout pouvoir politique, économique et moral. Conformément à l'Article 4 de ses Statuts, l'ODEM a pour objectifs de :



- 95 85 41 18 95 19 23 73 97 44 07 43
- Faire observer les règles de déontologie et de l'éthique dans les médias ;
- Protéger le droit du public à une information libre, honnête et exacte;
- Défendre la liberté de presse ;
- Veiller à la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur fonction et garantir leur droit d'enquêter librement sur tous les faits concernant la République
- Encourager les journalistes et les organes de presse qui font preuve de professionnalisme;
- Mener des recherches et des réflexions sur des médias.

E-mail:

odembenin2021 @gmail.com

odemofficiel @gmail.com En conséquence, la neuvième (9°) mandature de l'ODEM tient à rassurer les professionnels des médias et les consommateurs des produits de la presse que ses membres restent actifs, précisément dans le champ d'une meilleure professionnalisation des acteurs et pour une veille stricte au sujet des règles qui définissent le métier du journaliste. L'ODEM invite l'opinion nationale et internationale à ne pas se laisser distraire par les informations tendancieuses qui laissent croire que l'Observatoire prendrait parti pour ou contre une quelconque révision constitutionnelle au Bénin. Loin s'en faut.

L'observatoire n'a jamais été consulté sur la matière supra citée et invite les médias en raison de l'autorité de la raison à élever le débat pour le maintien de la cohésion sociale.

Site web: odembenin.org

L'ODEM restera l'outil privilégié de la lutte pour la liberté et la responsabilisation des hommes et des femmes exerçant le noble métier du journalisme au Bénin.

Fait à Cotonou, le 05 Février 2024

Pour l'ODEM



Ulrich Vital AHOTONDJI, le Président







+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40